

EVALUATION DES RISQUES

Plan d'action de la Confédération « Nanomatériaux synthétiques »

Les nanomatériaux prennent toujours plus d'importance dans la recherche, l'économie et la société. Il convient de prendre en considération non seulement leurs applications possibles à long terme, mais également la gestion des risques qu'ils comportent. Ces risques doivent faire l'objet d'une évaluation globale et précoce, en vue de prendre des mesures pour la protection de la santé et de l'environnement. Dans le cadre du plan d'action « Nanomatériaux synthétiques » de la Confédération (2008 -2015), plusieurs offices fédéraux (OFEV, OFSP, SECO) ont développé des outils pour aider l'industrie et l'artisanat à gérer les nanomatériaux de manière responsable, instaurant par là même les bases d'une réglementation nanospécifique.

Grille de précaution pour nanomatériaux synthétiques

Parmi ces outils figure la grille de précaution, qui permet aux entreprises d'évaluer les risques que comportent le développement, la production, l'utilisation et l'élimination de nanomatériaux. Pour ce faire, elles doivent saisir dans la grille le plus grand nombre d'informations possible sur le nanomatériel concerné. La grille calcule ensuite les besoins de précaution, en d'autres termes les mesures nanospécifiques qu'il y a lieu de prendre pour protéger la santé et l'environnement.

Fiche de données de sécurité

Le SECO a élaboré un guide pour établir des fiches de données de sécurité nanospécifiques. Ces fiches aident les personnes qui travaillent avec des nanomatériaux à prendre les mesures requises pour garantir la sécurité et protéger la santé et l'environnement. Elles doivent informer sur les dangers spécifiques et contenir des données sur la sécurité en matière d'entreposage, de maniement et d'élimination.

